

AVIS DU CMF

AGREMENT DE LA DELEGATION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE D'OPCVM*

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 21 mars 2023, d'agréer la délégation de la gestion administrative et comptable des fonds communs de placement gérés par la société de gestion UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA :

- TUNISIAN PRUDENCE FUND
- UGFS BONDS FUND
- UGFS ISLAMIC FUND

à la société de gestion BMCE CAPITAL SECURITIES en remplacement de la Compagnie Gestion et Finance, intermédiaire en bourse.

*Cet avis annule et remplace celui publié au BO du CMF n° 6827 du 24 mars 2023.